

Formateur Secourisme – SST
Prévention Incendie

FORMATION MF

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Art. R4224-15 de code du travail

Durée :

En présentiel

**2 Jours
14 Heures**

Les participants :

Prérequis : Non

Tous public et personnes souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail.

L'organisation :

Lieu : A déterminer

Date : A déterminer

Horaires : 8h30-12h00
13h30-17h00

En dessous de 4 participants à la formation n'est plus possible.
10 Participants maximum.

Modalités d'accès à la signature de la convention.

Délai d'accès jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

TARIFS : A partir de 1250€ TTC

Accessibilité de nos formations :

Nous accueillons tout type de public. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou adaptée.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation peuvent être adaptés à vos besoins.

Vous pouvez nous contacter au :
06-58-75-56-95

Nous trouverons des solutions pour vous accueillir au mieux.

LES OBJECTIFS:

- Avoir des compétences afin de devenir SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail avec efficacité dans l'attente des secours spécialisés.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Méthode transmissive et interactive, Exposés et exercices en sous-groupe
Méthode Démonstrative en temps réel et démonstration commenter.
Mise en situation et réalisation de gestes à l'aide de mannequins adultes, enfants, nourrissons.
Support audio
Les principes acquis lors de cette formation sont applicables hors du cadre professionnel.
Remise d'un support au participant (livret).
Évaluation à chaud en fin de formation effectuée par les participants.
Évaluation a froid à la suite de la certification (mail ou téléphone).

LE CONTENU DE LA FORMATION:

Le sauveteur secouriste du travail

- Importance des accidents dans l'établissement : statistiques.
- Les situations inhérentes au risque spécifique à la profession ou à l'entreprise.
- Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail? Son rôle avant l'accident.

Formation générale à la prévention des risques

- Principe de base de la prévention des risques professionnels : savoir les repérer dans une situation de travail et les rapporter à la hiérarchie.
- Le mécanisme de l'accident: les concepts de danger, de situations dangereuses, de phénomènes dangereux, de risques.

Réaliser une protection adaptée

- Être capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Être capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.

ENCADREMENT :

Fabrice MATHEU
Moniteur secourisme, Sst, incendie
06-58-75-56-95

PROGRAMME DE LA FORMATION :

■ JOURS 1

PRÉVENTION

Rôle du SST
Contribuer aux actions de prévention
Informers les personnes désignées
d'une situation dangereuse

SECOURS

Cadre juridique
Réaliser une protection adaptée
Examiner une victime
Faire alerter ou alerter
La victime saigne abondamment La
victime s'étouffe

■ JOURS 2

SECOURS

Le malaise
Les brûlures
Les douleurs empêchant certains
mouvements
Les plaies
La victime ne répond pas mais respire
La victime ne répond pas et ne respire
pas

SECOURS- PRÉVENTION

Évaluation Bilan de la formation

A l'issue de la formation une
formation PRAP peut être
complémentaire.

Examiner la victime

■ Examiner la victime avant, et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

Alerter ou faire alerter

■ Faire alerter, alerter et informer en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Secourir

■ Effectuer l'action (succession de gestes) appropriés à l'état de la ou les victimes.

■ La victime saigne abondamment.

■ La victime s'étouffe.

■ La victime se plaint de malaise.

■ La victime se plaint de brûlures.

■ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.

■ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

■ La victime ne répond pas mais elle respire.

■ La victime ne répond pas et ne respire pas.

Épreuve certificatives

■ Mise en œuvre des compétences du stagiaire à partir d'une situation d'accident simulé.

■ Questionnement simple sur le cadre réglementaire de l'activité du SST et les compétences en matière de prévention.

La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sans ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation de sauveteur secouriste du travail.

A l'issue de cette évaluation, un certificat de sauveteur secouriste du travail sera délivré aux candidats qui ont participé à l'ensemble de la formation et font l'objet d'une évaluation favorable.

Le certificat obtenu sera valable 24 mois.